



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« RARÉFACTION, QUALITÉ ET GESTION DE L'EAU : 14 SOLUTIONS CONCRÈTES PORTÉES À GLASGOW »

Green Cross France et Territoires, la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, en partenariat avec le centre UNESCO pour l'eau (ICIREWARD), réunis pour passer à l'action !

Ce jeudi 16 septembre 2021, Green Cross France et Territoires organisaient avec la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois une conférence-débat pour présenter 14 propositions concrètes afin de préserver quantitativement et qualitativement cette ressource indispensable à la vie qu'est l'eau.

Ressource essentielle, l'eau est indispensable pour garantir l'essence même de la vie mais aussi la durabilité de tous les secteurs de notre société. Or, les bouleversements climatiques menacent l'avenir de la ressource, tant dans sa quantité que dans sa qualité.

Aujourd'hui, la gouvernance de l'eau est confrontée à de nouveaux enjeux : en plus des préoccupations relatives à son approvisionnement, des impératifs sociétaux et environnementaux émergent (développer la résilience des territoires, prévenir les conflits d'usage, préserver la santé humaine et la qualité de la ressource et des écosystèmes, assurer une gestion sereine de l'eau).

Le 1^{er} volet du 6^e rapport du GIEC met d'ailleurs en exergue des informations inquiétantes : fonte des glaciers arctiques, élévation sans précédent du niveau de la mer, diminution du pH moyen de l'océan, en raison de la dissolution du CO₂ dans l'eau, menaçant de nombreuses espèces du plancton marin, base de la chaîne alimentaire océanique... Les impacts sur l'eau, dans toutes leurs formes, sont bien visibles entraînant des risques pour notre consommation et en même temps qu'ils accroissent des inégalités relatives à sa répartition et à son usage.

En 2016, Green Cross alertait déjà sur les problématiques liées à l'eau dans un livret intitulé « Eau : des clés pour agir ». En 2018, lors de la COP 26 à Madrid, à la suite d'une session de travail mettant en dialogue une variété d'intervenants, Green Cross dévoilait un premier acte sur l'eau « Résilience et pénurie de ressources » et rappelait, par exemple, que chaque jour entre 4 000 et 5 000 enfants meurent à cause du manque d'accès à l'eau potable ou encore que de plus en plus d'événements climatiques causent des dégâts matériels importants, souvent liés à l'eau. Désormais, le temps

de l'alerte est derrière nous. L'ONG faisait déjà et aussi le constat que l'utilisation de l'eau sert majoritairement des besoins agricoles et économiques à l'échelle mondiale. Ce constat nous oblige à envisager qu'il faut donc envisager une gestion optimale pour d'une part être disponible pour tous et d'autre part l'être avec un niveau de qualité satisfaisant les besoins humains. Elle relevait aussi qu'il restait encore beaucoup à faire sur l'assainissement de l'eau et sur la préservation de l'océan, cette partie du poumon et du garde-manger de l'humanité.

Il y a urgence, il faut passer à l'action ! Et ce d'autant plus que les challenges de l'eau sont intrinsèquement liés aux Objectifs du Développement Durable et des enjeux climatiques.

Passer à l'action en 14 points

De manière collective, des partenaires d'horizons divers et complémentaires ont travaillé pour porter un message conjoint et apporter des réponses concrètes afin de mieux gérer l'eau sur notre territoire. De cette réflexion commune sont nées des solutions, regroupées en l'Acte II de Dunkerque «pour une meilleure résilience eau via les territoires», dans la lignée de l'Acte I de Madrid dévoilé pendant la CoP 26, et présentées ce jeudi 16 septembre.

Autour de 3 champs d'activité, tous les acteurs concernés ont ainsi établi ces 14 propositions concrètes pour mieux gérer cette ressource sur nos territoires :

AXE 1 : CONSTRUCTION COLLECTIVE DE LA GESTION TERRITORIALE ET DÉMOCRATIQUE DE L'EAU

● Proposition 1

Rendre obligatoire l'information, l'acculturation et l'échange sur les choix territoriaux stratégiques, les opportunités d'économie circulaire et les règles de gestion (disponibilité, accessibilité, tarification et gestion qualitative de l'eau). Une obligation qui doit s'appliquer de manière périodique à l'échelle d'un bassin versant (ex. concertation quinquennale).

● Proposition 2

Encourager le public, notamment les jeunes, à s'impliquer dans les instances de gouvernance de l'eau. Pour y parvenir, travailler en amont sur une meilleure mobilisation et information. Favoriser une représentation collégiale à l'image de la société et des standards onusiens.

● Proposition 3

Afficher l'empreinte en eau de chaque produit ou service avec un eau-score dédié (sur le modèle du nutri-score) ; empreinte calculée grâce à la création d'un calculateur standardisé (si possible à l'échelle européenne).

● Proposition 4

Développer des observatoires territoriaux pour la gestion de l'eau et les mettre en réseaux. Objectifs : être dans une logique de données ouvertes et de savoirs partagés en intensifiant le partage, les cartographies, les pratiques, les métriques ainsi que les indicateurs qualitatifs et quantitatifs (disponibilité de la ressource, usages, prix, modes de gouvernance...).

AXE 2 : RENFORCEMENT ET EFFECTIVITÉ DE LA GESTION DE LA RESSOURCE

● Proposition 5

Instaurer une Autorité de l'Eau, à l'image des Autorités environnementales (du niveau européen jusqu'au bassin versant). Son rôle : atténuer le morcellement structurel des compétences en régulant et favorisant la transversalité entre les différents enjeux de gestion de l'eau (gestion qualitative, quantitative, usage, santé, pérennité, résilience).

● Proposition 6

Mettre en place et actualiser rapidement des plans de résilience territoriale de l'eau. Les enjeux de préservation des écosystèmes et de santé humaine liés à la ressource et à son altération sont primordiaux.

● Proposition 7

Intégrer un Comité des Acteurs de l'Eau au sein de l'exécutif des collectivités. Son contour : regrouper les maîtres d'ouvrage du territoire agissant sur l'hydrosystème, disposer de responsabilités transverses et être directement rattaché au Président de l'exécutif concerné.

● Proposition 8

L'accès à l'eau pour les besoins essentiels est un droit universel, réaffirmons ce principe démocratique et humaniste ! En parallèle, il faut instaurer un signal-prix adapté et effectif pour tous les usages (domestiques, agricoles ou industriels) à travers une tarification progressive des consommations, de dispositifs sociaux et de redistribution équitables en matière de prix et de financement.

AXE 3 : RECONNAISSANCE ET PROMOTION DES MULTIPLES VIES DE L'EAU PAR UNE GESTION INCLUSIVE

● Proposition 9

Promouvoir une approche pacifiée de la coopération de l'eau grâce à la généralisation d'un outil inclusif (basé sur les cadres juridiques en présence, les arrangements institutionnels et de participation, les instruments de gestion de l'eau, les infrastructures de financement et les modes de rétribution). A titre d'exemple : le Blue Peace Index.

● Proposition 10

Développer les multiples usages interconnectés de l'eau, en particulier via l'économie circulaire et l'écologie industrielle et territoriale. Une dynamique appuyée par les collectivités territoriales et en application du règlement européen 2020/741 de mai 2020 sur la réutilisation de l'eau.

● Proposition 11

Développer et mobiliser les réseaux concernés (recherche, innovation, sciences participatives, savoirs traditionnels...) et impulser une démarche concertée de démonstrateurs thématiques (entrepreneuraux, éducatifs, et ouverts au public). Pour y parvenir : mobiliser les outils juridiques liés au droit d'expérimentation et lever les freins vecteurs d'inertie.

● Proposition 12

Mettre en place, par le développement de réseaux d'expertise et de promotion, des solutions naturelles de gestion de l'eau et des écosystèmes aquifères (incluant l'agriculture, la forêt et le littoral), de manière concrète et opérationnelle.

● Proposition 13

Assurer l'effectivité de l'accès et de l'utilisation raisonnée de l'eau, à travers des rapports réguliers et intégrés dans les plans de résilience. Se baser sur des Objectifs de Développement Durable (ODDs) et des outils de transition juridique territoriale (Déclaration des Droits et Devoirs de l'Humanité ou les reconnaissances d'Etat d'urgence climatique et/ou environnemental).

● Proposition 14

Créer un collectif des jeunes local (sur l'exemple du Parlement des Jeunes pour l'Eau) pour encourager l'échange, la mise en place de projets concrets et la promotion des jeunes dans les processus décisionnels.

Synergie des acteurs locaux et internationaux

La journée du 16 septembre a également permis d'ouvrir le dialogue entre experts, porteurs de projets, décisionnaires locaux, nationaux et internationaux, mais également auprès de la société civile et notamment par l'élévation de la voix des jeunes générations (avec la représentation notamment de la Présidente du Parlement Européen des Jeunes pour l'Eau). La synergie des acteurs à l'échelle locale et internationale est essentielle ! Etaient par exemple présents **le centre international UNESCO sur l'eau**, centre d'expertise mondial installé à Montpellier, dont ce fut la 1^{ère} représentation publique, ou encore la **Présidente du Parlement Européen des Jeunes pour l'eau**.

Des conférences débats étaient organisés tout au long de la journée autour de 3 temps forts :

- **Pourquoi agir maintenant sur les territoires ? Enjeux de l'urgence climatique, environnementale et sociale et focus sur les leviers d'action de court-terme.**
- **Comment agir ? Entre co-construction, excellence technique, développement de l'économie circulaire de l'eau, prédiction de la disponibilité et accompagnement social et économique,**
- **Comment aller plus loin ensemble ? Quelles priorités opérationnelles et quels enjeux d'action concertée.**

LES INTERVENANTS DE LA CONFÉRENCE DU 16 SEPTEMBRE

- **Sophie Auconie**, Députée française et européenne honoraire et ex-coprésidente du Cercle Français de l'Eau
- **Hasmik Barseghyan**, Présidente du Parlement Européen des Jeunes pour l'Eau
- **Guillaume Benoit**, Président du groupe Eau & Sécurité Alimentaire du Partenariat Français pour l'Eau, directeur scientifique et rapporteur des séminaires internationaux «Sésame»
- **Fadi Georges Comair**, Président du Conseil du PHI, UNESCO et Président de MEDURABLE
- **Jean-Michel Cousteau**, Président de Green Cross France & Territoires
- **Juliette Duquesne**, Journaliste « l'eau que nous sommes »,
- **Jean-Pierre Elong Mbassi**, Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU – Afrique)
- **Camille Etienne**, Porte-parole du mouvement «On est prêt» et activiste pour le climat (sous réserve)
- **André Flajolet**, Président du comité de bassin Artois-Picardie,
- **Anne Girault**, Présidence de Renaissance Ecologique
- **Chantal Jouanno**, Présidente de la Commission Nationale pour le Débat Public
- **Vincent Ponzetto**, Directeur générale de la régie Eau d'Azur, secrétaire de l'Association Scientifique et Technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE)
- **Brieux Michoud**, Directeur et co-fondateur d'Innovate4water,
- **Jean-François Montagne**, Vice-Président à la transition écologique et à la résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque
- **Paul Quiles**, Ancien Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique
- **Bertrand Ringot**, Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois,
- **Françoise Schaezel**, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et conseillère municipale déléguée à la qualité de l'air et à la santé environnementale,
- **Eric Servat**, Directeur du Centre International UNESCO sur l'Eau «ICIREWARD»,
- **Houria Tazi Sadeq**, Gouverneure au Conseil Mondial de l'Eau.
- **Patrice Vergriete**, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque.



À propos de Green Cross France et Territoires

Fondée en 1993 par Mikhaïl Gorbatchev, Green Cross International (ou Croix Verte Internationale) est une ONG qui concentre son action sur le lien entre pauvreté, sécurité et environnement. Positionnée entre l'écologie et l'humanisme, elle est structurée en réseau et compte plus de 30 antennes à travers le monde. En France, Green Cross France et Territoires est présidée par Jean-Michel Cousteau et œuvre principalement en faveur de l'accès à l'eau et à l'alimentation, l'accès à l'énergie et la maîtrise des ressources naturelles.

Contact Presse :

agence Econovia - 06 25 69 87 59

Emma Ridaoui - emma.ridaoui@econovia.fr

Deborah Zeitoun - Deborah.zeitoun@econovia.fr